

## Conseil des citoyens

### Commission « circulation et mobilité »

Objectif : Mettre en place les conditions nécessaires au développement de la pratique du vélo pour les wissembourgeois et pour les touristes de passage à Wissembourg.

#### **Proposition 1 : Installation d'une borne de gonflage et de réparation pour vélos**



La Station “TOUT EN UN” est une borne de gonflage et réparation vélo fournie avec 1 pompe de gonflage manuelle et 22 outils en acier inoxydable pour tout réparer.

Pour regonfler son pneu, vous avez le choix : Soit vous décidez de le laisser au sol, soit vous l’installez sur la borne pour un gonflage en hauteur plus confortable.

#### **Proposition 2 : Installation de deux stations de rechargement de VAE**

Le VELEC est un support vélo simple mais aussi une borne de recharge pour vélo électrique. Sa polyvalence permet à la fois de garer un vélo non-électrique mais aussi de recharger un VAE (vélo à assistance électrique), sans enlever la batterie du vélo, grâce au boîtier externe.



### Proposition 3 : Lieux d'implantation

2 lieux d'implantation : gare + office du tourisme (attention à l'accès électrique)

Lieux d'implantations possibles proches de l'office du tourisme :

- devant l'office du tourisme
- en-face de la Pépinière, au niveau des arceaux à vélos
- quai Anselmann, en supprimant une place de parking

**Exemple** : Le village d'Obersteinbach a déjà investi dans ce type d'équipements, nous pourrions nous en inspirer.

### Proposition 4 : Mettre en place un abri à vélos sécurisé à la gare

### Proposition 5 : Informer les cyclistes

Mettre en place des panneaux d'informations au niveau des arrivées des pistes cyclables sur Wissembourg avec les services vélo disponibles.